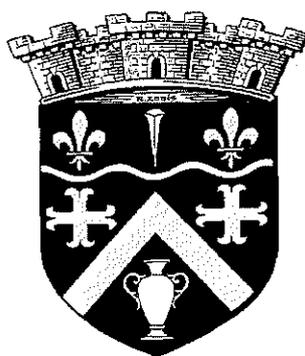


PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2014

La séance est ouverte à 18 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

Monsieur le Maire. - Bien mes chers collègues, il est donc 18h30, je vais procéder à l'appel Le quorum étant atteint, nous pouvons donc ouvrir nos travaux. Vous avez pu prendre connaissance des délégations de signature. Vous avez également pris connaissance des procès-verbaux des Conseils municipaux des 30 mars, 22 et 29 avril 2014. Y a-t-il des demandes de correction sur ces procès-verbaux ? Je n'en vois pas, ils sont donc adoptés.

Monsieur le Maire. - Il nous faut un secrétaire de séance et j'ai eu la candidature de Romain BOSSARD. Y'a-t-il d'autres candidats ? Je n'en vois pas. Romain BOSSARD est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

I. AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

1. Reconnaissance de quatre anciens combattants et inscription de leur identité sur le monument aux morts de la commune

Monsieur le Maire - Il s'agit de rendre justice à quatre combattants de la Guerre 1914/1918 morts pour la France. Ils ont été retrouvés grâce aux travaux menés par l'Association Mennecey et son Histoire et Nicole Duchon (entourée de l'ensemble des bénévoles qui travaillent avec elle), en accord et en partenariat avec l'ensemble des Fédérations d'Anciens Combattants de la Ville. Quatre Menneçois qui ont donné leur vie pour la France lors de la Grande Guerre avaient été oubliés, comme cela a dû malheureusement se produire lors de cette effroyable boucherie dans de nombreuses communes. En effet, leurs noms n'avaient jamais figuré sur le Monument aux Morts et n'étaient donc pas reconnus comme Menneçois morts pour la France. Il s'agit de :

- M. Paul, Marcel COTTET, soldat au 20^{ème} Escadron du Train, mort pour la France le 24 octobre 1918. Je tiens à votre disposition les extraits des documents du ministère de la Défense qui sont d'époque et qui ont été retrouvés. Il est mort à l'hôpital militaire de Versailles de maladie contractée pendant son service.

- M. Antoine DELMAS, gendarme à pied dans la Légion de Paris, prévôté de l'Armée d'Orient, mort pour la France le 15 mai 1919 à Nohacs en Hongrie, à l'hôpital N°2 d'une broncho-pneumonie grippale contractée en service.

- M. Paul-Henri GUERIN, 1^{ère} classe, 4^{ème} zouave de marche, mort le 25 septembre 1914 à Paissy dans l'Aisne, tué par l'ennemi.

Il s'agit de

- M. Victor-Maurice NARCY, caporal au 29^{ème} régiment d'Infanterie, mort pour la France le 21 octobre 1914, à Apremont en Haute-Meuse, tué par l'ennemi.

Un travail de recherche important a été effectué. Il vous est proposé d'ajouter leurs noms au Monument aux Morts et de le faire dans le cadre de la prochaine commémoration du 11 novembre 2014.

Monsieur le Maire - Y a-t-il des demandes d'intervention ? M. SCHENARDI.

M. SCHENARDI. - J'en profite pour manifester mon dégoût vis-à-vis du vol du drapeau flanqué de la Croix de Lorraine qui a eu lieu au Parc de Villeroy. Cela montre une véritable méconnaissance de l'Histoire de France chez certains individus ou un profond mépris.

Monsieur le Maire. - Cet incident a choqué effectivement de nombreuses personnes. Ce n'est malheureusement pas la première fois que des actes stupides de ce type se produisent. Nous allons y remédier rapidement mais que dire devant la bêtise ?

Monsieur le Maire. - D'autres demandes d'intervention ? Je mets aux voix.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

Monsieur le Maire. Je vous donne rendez-vous lors des commémorations du 11 novembre pour que leurs noms soient gravés dans le marbre et leur rendre hommage solennellement.

2. Motion de soutien de l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Monsieur le Maire. – Cette motion a pour objet d'alerter les pouvoirs publics, et en l'espèce le Gouvernement et le Président de la République, sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Vous avez pu prendre connaissance de cette motion proposée par l'Association des Maires de France. Cette Association regroupe toutes les tendances politiques. Elle nous a été adressée comme à l'ensemble des 36 000 communes par son Président Jacques PELLISSARD et son premier Vice-président délégué André LAIGNEL, dont chacun sait qu'ils ne partagent pas forcément les mêmes orientations. Comme l'ensemble de nos collègues élus locaux, nous ne pouvons qu'être extrêmement inquiets des diminutions colossales des dotations de l'Etat qui ont lieu sur les collectivités. Ces baisses de dotations s'accompagnent de transferts de charges qui vont impacter prioritairement le bloc communal, avec des conséquences certainement dramatiques dans les années à venir si elles sont amenées à se poursuivre.

Monsieur le Maire. – Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas. Je vous propose de passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSENT	1	Thierry GUEZO

Monsieur le Maire. – Je vais céder la parole à Claude GARRO pour deux délibérations financières

II. FINANCES

Rapporteur : Claude GARRO

3. Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale 2013 : rapport annuel d'emploi

M. GARRO. – Mes Chers Collègues, une motion et une délibération, qui sont traditionnelles à cette époque de l'année. Tout d'abord, l'emploi que nous avons fait de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale perçue en 2013. Ensuite, je vous parlerai des tarifications des services municipaux pour 2014/2015.

M. GARRO. – La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale est une composante de la Dotation Globale de Fonctionnement. En 2013, nous avons perçu 78 029 € au titre du dispositif de garantie pour les communes devenues inéligibles. C'est une sortie en sifflet de ce dispositif, dont nous ne connaissons d'ailleurs jamais le montant lorsque nous faisons le Budget Primitif. Il faut s'attendre à voir disparaître cette dotation. Charge à la commune d'effectuer un certain nombre d'actions et de projets dans les domaines sociaux, culturels et urbains. En contrepartie de cette dotation, nous avons dépensé 134 028 € en 2013. Nous avons largement dépassé le montant perçu. L'affectation a été portée en priorité à des actions à caractère social pour 32 979 €, vous avez les explications dans le rapport joint. En matière de Jeunesse, nous avons engagé 36 386 € de dépenses, là encore vous avez les explications dans le rapport joint. En matière de Journées de Prévention et de Sécurité Jeunesse, nous avons dépensé 12 263 €, part communale pour la 5^{ème} édition de cette manifestation. Pour la Vie Associative : 7 200 € ont été consacrés à des contrats d'objectifs avec un certain nombre d'associations de la commune, principalement des associations sportives. Enfin, nous avons doté la Caisse des Ecoles à hauteur de 45 200 €, pour accompagner les projets des différentes écoles.

M. GARRO. – Avez-vous des questions sur ce rapport ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

PREND ACTE du rapport annuel d'emploi de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) au titre de l'exercice 2013.

4. Tarification des services municipaux

M. GARRO. – Délibération traditionnelle à cette époque de l'année. Il s'agit de l'actualisation des tarifs des différents services municipaux. Vous avez la notice de présentation qui détaille l'ensemble des tarifications : celles qui ont évolué dans le sens de l'augmentation (on en compte peu), comme la location des structures sportives qui reste toutefois gratuite pour les associations et les écoles Menneçoises, la restauration scolaire. Ces hausses sont engagées sur les augmentations de la TVA et des différents produits que nous sommes tenus d'assumer. En revanche, les tarifs des locations de salles aux associations Menneçoises, les droits d'entrée à l'ALSH, la Maison des Jeunes, le Conservatoire, sont restés stables. La délibération proposée sur table ce soir est la traduction dans notre comptabilité de l'incidence des activités périscolaires liées à la réforme des rythmes scolaires. Une note de présentation vous explique notre manière de procéder. Les nouvelles tarifications figurent en bleu dans le tableau joint :

- Garderie du matin Mennecy : 7 h 00/8 h 30 tarifs 2014/2015 inchangé à 1,89 €.
- Garderie Post étude Mennecy : 17 h 30/19 h 00 à 2,40 €
- Garderie du Matin Hors commune : 7 h 00/8 h 30 à 2,30 €
- Garderie Post étude Hors commune : 17 h 30/19 h 00 à 2,82 €.

M. GARRO. – Avez-vous des questions ?

M. RICHOMME. – Nous avons été assidus à la présentation de M. GARRO, même si elle est "machouillée". Nous voterons contre cette délibération du fait de l'augmentation substantielle de la restauration municipale de 2 %. Elle était l'année dernière de 3 %. Vous indiquez qu'elle est due à la hausse des matières premières, nous le comprenons. Toutefois, nous sommes face à une entreprise qui fait plus de 80 000 € de bénéfices et une petite marge en retour des Menneçois ne serait pas inutile pour les familles qui sont déjà ponctionnées par cette Ville, récemment par les impôts locaux et d'autres taxes.

Monsieur le Maire. – Bien Cher Collègue, outre votre intérêt relatif au palais et aux dents du rapporteur, ce dont je me réjouis, je vous rassure pour lui : tout va bien ! Comme il est extrêmement compétent, il peut faire deux choses à la fois. Il a rapporté avec efficacité et talent. Plaisanterie mise à part, en termes de cohérence de vote je m'étonne de votre abstention lorsqu'il s'agit de demander à l'Etat d'arrêter ses baisses de dotations et ses transferts de charges ainsi que de votre vote contre quand la commune subit les hausses de charges et les baisses de dotations imposées par l'Etat. La logique aurait été que vous acceptiez de

voter cette motion, comme l'ensemble de vos collègues ici présents, motion d'ailleurs unanimement soutenue par les membres du Bureau de l'AMF. Je vous accorde que la cohérence n'est pas toujours votre fort, notamment lorsqu'il s'agit de tenir des discours consistant à défendre le Gouvernement en place avec l'étiquette que chacun lui connaît et des propos consistant à attaquer au niveau local. Vous nous avez fait part de votre explication de vote, très bien, vous voterez contre, très bien. Permettez-moi, Cher Collègue, de m'étonner de vos deux différences de vote sur deux sujets pourtant connexes. En l'espace de deux délibérations, vos deux votes sont assez incohérents. Je vois que vous manifestez l'envie de vous exprimer, allez-y.

M. RICHOMME. – Non, il n'y a pas d'incohérence. Vous ne voyez une incohérence que là vous souhaitez la voir. Vous avez fait une motion politique par rapport à l'Etat. Nous n'entrons pas dans ce débat. Nous sommes à Mennecey, sur une liste apolitique. Nous n'entrons donc pas dans ce débat. Nous nous abstenons. Par ailleurs, que vous meniez querelle contre la droite ou la gauche, pour la droite ou la gauche, cela ne nous regarde pas ! Seuls les Menneçois nous intéressent !

Monsieur le Maire. – Monsieur LAIGNEL est de droite, c'est bien connu.

M. RICHOMME. – Je vais poursuivre...

Monsieur le Maire. – Vous poursuivrez si je vous donne la parole. C'est la règle en Conseil Municipal.

M. RICHOMME. – Vous me l'avez donnée Monsieur le Maire, donc je vais finir. Je vais être très court, ne vous inquiétez pas. La cohérence par rapport à cette deuxième délibération tient au fait que vous augmentez constamment les frais pour les familles. Nous avons un retour des familles et nous avons une marge sur ce marché public avec la restauration municipale. Raison pour laquelle nous sommes cohérents en votant contre.

Monsieur le Maire. – Je vous remercie de votre cohérence, estimant d'un côté qu'il ne faut pas demander plus d'argent à l'Etat et de l'autre qu'il ne faut pas prélever davantage les familles.

M. GARRO. – Nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

Monsieur le Maire. – Alors, nous poursuivons avec Madame DOUGNIAUX qui va nous parler d'Épandage

III. URBANISME

Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX

- 5. Demande en vue de disposer d'un plan d'épandage des digestats et des eaux résiduelles issus de l'installation de méthanisation, sur 41 communes du département de l'Essonne, présentée par la société SEMAVERT**

Mme DOUGNIAUX. – Nous avons deux délibérations sur une enquête publique conjointe. La première est sur un plan d'épandage des digestats et des eaux résiduelles. La deuxième est sur l'installation de méthanisation. Une installation de méthanisation va se faire sur l'éco-site d'Echarcon par la société

SEMAVERT. Cette méthanisation donne des résidus, des digestats solides et des eaux résiduelles liquides. Sur la commune de Mennecy, les parcelles où est prévu l'épandage sont représentées en vert sur la carte annexée à la délibération. Nous envisageons d'émettre un avis défavorable sur cet épandage car il se situe à proximité des habitations (dans le secteur Champoreux et à proximité de la future crèche dans la Zac Montvrain II). Des nuisances olfactives liées à cet épandage sont également possibles.

Mme DOUGNIAUX. – Y'a-t-il des questions ? Je n'en vois pas. Je propose de passer au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSENT	1	Thierry GUEZO

6. Demande en vue d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement (installation de méthanisation de déchets organiques) sur le territoire de la commune d'Echarcon, lieu-dit « bois des closeaux », présentée par la société SEMAVERT

Mme DOUGNIAUX – L'installation de l'usine de méthanisation se situe sur le site mitoyen d'Echarcon et Vert-Le-Grand. Nous proposons d'émettre un avis favorable sur cette installation.

Mme DOUGNIAUX – Y'a-t-il des questions ? Je n'en vois pas. Je mets au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

7. Révision des taux de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Mme DOUGNIAUX – Ces nouveaux taux proposés sont les suivants :

- Pour les dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques < à 50 m² : 100 % du tarif maximal, soit en 2015 : 15,30 € par m² et par an.
- Pour les dispositifs publicitaires et pré-enseignes non numériques > à 50 m² : 100 % du tarif maximal, soit en 2015 : 30,60 € par m² et par an.

- Pour les dispositifs publicitaires et pré-enseignes numériques < à 50 m² : 100 % du tarif maximal, soit en 2015 : 45,90 € par m² et par an.
- Pour les dispositifs publicitaires et pré-enseignes > à 50 m² : 100 % du tarif maximal, soit en 2015 : 91,80 € par m² et par an.
- Pour les enseignes > à 7 m² et < à 12 m² : 100 % du tarif maximal, soit en 2015 : 15,30 € par m² et par an.
- Pour les enseignes > 12 m² et < à 50 m² : 100 % du tarif maximal, soit en 2015 : 30,60 € par m² et par an.
- Pour les enseignes > à 50 m² : 100 % du tarif maximal, soit en 2015 : 61,20 € par m² et par an.
- Les enseignes inférieures à 7 m² sont exonérées.

Mme DOUGNIAUX – Y a-t-il des questions ? Non. Je mets aux voix.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

8. Obligation de dépôt d'une déclaration préalable pour les travaux de ravalement

Mme DOUGNIAUX – Le décret du 27 février 2014 a supprimé cette obligation en la laissant obligatoire uniquement pour les secteurs sauvegardés, les sites inscrits, les réserves naturelles et un périmètre délimité par l'autorité compétente (le Conseil municipal) en matière de Plan Local d'Urbanisme. Pour que les travaux de ravalement permettent d'assurer la préservation de la qualité architecturale du paysage bâti et de contribuer à l'embellissement de l'environnement urbain, nous souhaitons soumettre les travaux de ravalement à une procédure de déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal.

Mme DOUGNIAUX – Y a-t-il des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, , Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

9. Dénomination de la salle de bridge de l'école Les Myrtilles

Monsieur le Maire – Il me revient de vous proposer de dénommer la salle de bridge de l'Ecole des Myrtilles ouverte il y a quelques mois. Après avoir échangé avec bon nombre d'élus et de personnalités de la commune, je souhaite vous proposer ce soir le nom d'un ancien conseiller municipal : André PINON. André PINON a énormément donné, toujours de manière désintéressée, bénévole. Il a été le doyen de cette assemblée lors du dernier mandat. Aujourd'hui âgé de 88 ans, il a derrière lui 16 ans autour de cette table en tant que conseiller municipal. Toujours conseiller municipal de base, il n'a jamais eu de délégation d'adjoint, de velléités d'être maire ou de faire une carrière politique. Il a fait partie pendant longtemps de tous ceux ici autour de cette table qui se sont investis dans leur commune pour défendre l'intérêt général et ce qui leur semblait juste. Il fait partie de ces personnes qui ont énormément donné, qui n'ont jamais rien demandé en contrepartie ou en échange. André a toujours œuvré au sein de la vie associative, qu'il s'agisse du Comité des Fêtes à la fin des années 70 - début 80 jusqu'au MAT encore récemment. Il avait été au début des années 80 l'organisateur des premiers galas de catch de la commune, avant que nous ne les relançons avec lui il y a quelques années. Il continue, malgré son âge, à donner du temps et souvent à apporter de l'aide, que ce soit pour l'organisation des braderies ou autres. C'est un bénévole, une figure de la commune. En raison de son âge, il a fait le choix de ne pas se représenter sur une liste, mais il est toujours très attaché à notre commune. Parfois, il n'est pas nécessaire d'attendre que les personnes soient parties *ad patres* pour leur dire merci ! A 88 ans, c'est ma conviction, André le mérite largement !

Monsieur le Maire – Y a-t-il des demandes d'intervention ? Je n'en vois pas. Je mets au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

Monsieur le Maire – Je vais maintenant donner la parole à Elisabeth DELAGE pour sa première délibération autour de cette table.

Rapporteur : Elisabeth DELAGE-CHARMES

10. Adoption de la convention de rétrocession des abris voyageurs de la CCVE mis en place dans le cadre du programme de mise aux normes PMR des arrêts de bus

Mme DELAGE-CHARMES – Bonsoir Monsieur le Maire et Chers Collègues. Il est proposé au Conseil municipal l'adoption de la convention rétrocession des abris bus voyageurs qui ont été mis aux normes PMR. Suite à cette mise aux normes pour les mobilités réduites, la CCVE rétrocède à la commune de Mennecey pour l'euro symbolique deux abris bus qui se situent rue Faraday Zac Montvrain pour l'un et rue de Jeannotte aux Acacias pour l'autre. Le Conseil municipal est invité à approuver la convention de rétrocession et à autoriser Monsieur le Maire à signer celle-ci.

Mme DELAGE-CHARMES – Y'a-t-il des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

Monsieur le Maire. – Pour la première intervention de notre collègue, je salue cette unanimité. Je vais maintenant donner la parole à Claude GARRO.

IV. TRAVAUX

Rapporteur : Claude GARRO

11. Convention avec la CCVE pour la prise en charge des frais de chauffage du gymnase René GUITTON

M. GARRO. – Cette délibération concerne la répartition des frais de chauffage entre le gymnase René Guitton et la piscine de Mennecy. La Communauté de Communes du Val d'Essonne a signé le 27 juin 2013 avec le Conseil général un acte notarié visant à reprendre le centre aquatique. La chaufferie au gaz de celui-ci permet également d'assurer le chauffage du gymnase René Guitton. Il est donc nécessaire de passer une convention de répartition des charges du gaz avec la CCVE, la part de la commune étant fixée à 7 %. Je rappelle que c'était le taux de répartition appliqué par le Département quand le centre aquatique fonctionnait et qu'il était géré par cette collectivité.

M. GARRO. – Y'a-t-il des questions ? Pas de question, nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

Monsieur le Maire. – Merci Monsieur le rapporteur. Je vais maintenant demander à Francis POTTIEZ de bien vouloir présenter ses rapports.

V. SPORT/CULTURE/VIE ASSOCIATIVE

Rapporteur : Francis POTTIEZ

12. Convention de parrainage culturel pour la saison culturelle 2014/2015 entre la société B. L. M et la commune de Mennecy

M. POTTIEZ. – Bonsoir. Bien une nouvelle fois de bonnes nouvelles. Nous avons trois délibérations de contrat de parrainage culturel avec trois pourvoyeurs et parrains :

- l'atelier BLM (un cabinet d'architectes) pour un montant de 3 000 € ;
- STRF pour un montant de 12 000 € ;
- CITEOS (une société d'éclairage pour les fêtes de Noël) pour un montant de 3 000 €.

M. POTTIEZ. – Avez-vous des questions ? Non. Je mets au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

13. Convention de parrainage culturel pour la saison culturelle 2014/2015 entre la société S.T.R.F et la commune de Mennecy

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

14. Adoption d'un contrat de parrainage culturel pour la saison culturelle 2014/2015 entre la société CITEOS et la commune de Mennecy

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

Monsieur le Maire. – Merci monsieur le rapporteur et je vais passer la parole à ma voisine de droite, Madame PIOFFET.

Rapporteur : Annie PIOFFET

15. Avenant N°1 à la convention d'objectifs entre la commune de Mennecy et l'Association Gymnastique Club de Mennecy

Mme PIOFFET. – Bonsoir Chers Collègues. Cet avenant porte sur le volet financier de la convention initiale et plus particulièrement sur le montant de l'engagement financier de la collectivité en cas de respect des objectifs assignés. Avez-vous des questions ?

M. SCHENARDI. – En quoi est justifié cet avenant puisqu'il consiste en une augmentation de la bonification apportée à la subvention, si les objectifs sont réalisés. ? Etant donné que le contrat a été signé en février 2014, pour trois ans, je m'interroge sur le fait de faire un avenant au bout de quatre mois. J'aimerais connaître la justification à cette augmentation puisqu'il s'agit là de deniers publics.

Monsieur le Maire. – Il s'agit de corriger une erreur matérielle qui avait été soumise au vote au mois de janvier ou février. Les mêmes critères et les mêmes montants avaient été repris à l'identique de la convention précédente (qui datait de trois ans). Il s'agit de vous présenter ici une correction d'erreur matérielle puisque ce qui avait été présenté n'était pas ce qui avait été négocié avec l'association. C'est une nouvelle convention d'objectifs, donc nous repartons donc sur un nouveau bail, avec de nouveaux critères et de nouveaux objectifs, mais il n'y a pas eu de modification entre le mois de janvier/février et aujourd'hui. Le tableau présenté est celui qui avait été voté il y a quatre ans.

Mme PIOFFET. – Merci Monsieur le Maire. Si vous n'avez pas d'autres questions, nous passons au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSENT	1	Thierry GUEZO

16. Subvention exceptionnelle à l'Association « COSIVE » pour sa manifestation des 14 et 15 novembre 2014

Mme PIOFFET. – L'Association COSIVE (Collectif de Solidarité Internationale du Val d'Essonne) est un regroupement d'associations. Avez-vous des questions ?

M. SCHENARDI. – Je m'interroge également sur l'utilité de l'Association COSIVE. Si j'ai bien compris, COSIVE regroupe trois associations pour la solidarité internationale. C'est bien beau la solidarité internationale, mais je préfère la solidarité nationale. Le peuple français d'abord. Est-il dans l'utilité de la mairie d'engager des fonds pour la solidarité internationale ? J'assiste aux réunions du CCAS et on est souvent là à pinailler pour savoir si on va accorder 250 € à une femme seule avec deux enfants afin de payer son loyer ou pour payer les frais de cantine à l'enfant d'une autre personne. Certes, 1 000 € est une brindille à l'échelle du budget de la commune, mais c'est un principe. Engager ces 1 000 € à but international ne me paraît pas justifié. Je me mets à la place des Menneçois "d'en bas". Je me demande ce que va penser le Menneçois qui a du mal à subvenir à ses propres besoins en lisant le procès-verbal de ce Conseil Municipal et en voyant l'engagement de la municipalité dans ce genre de cause. Enfin, malheureusement et cela a souvent été prouvé, les fonds à destination des pays du Tiers monde ne finissent pas toujours dans la poche des pauvres. Il y a souvent des détournements de fonds puisque ces pays sont fréquemment des républiques bananières avec des systèmes de corruption particulièrement avancés. Pour toutes ces raisons, nous voterons contre cette délibération.

Monsieur le Maire. – Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? M. RICHOMME.

M. RICHOMME. – Notre Groupe votera pour cette délibération puisqu'il s'agit de plusieurs associations locales dont trois qui appartiennent à Mennecy et dont on connaît parfaitement l'existence et le travail sur place. Pour rassurer mon collègue, ce sont des bénévoles Menneçois qui vont sur place pour faire le travail de suivi et qui dépensent eux-mêmes l'argent qu'ils ont pu obtenir par l'association pour les travaux concernant les écoles et les soins. Il s'agit de pays qui sont en difficultés. Je pense en particulier à BONI qui est en partenariat avec la Ville. Nous sommes à la limite d'un jumelage et ce ne serait peut-être pas une mauvaise idée. Le COSIVE est la réunion de plusieurs associations sur le territoire. Il m'avait semblé que Mennecy était peut-être la Ville d'accueil pour cette année 2014. J'ai posé la question en Commission mais je n'ai pas eu la réponse. Peut-être avez-vous cette information Monsieur Le Maire, puisque chaque année une ville de la CCVE accueille le COSIVE. Nous donnerions une subvention de 1 000 € pour participation. Est-ce que nous suivrons cette manifestation en l'accueillant sur notre territoire ?

Monsieur le Maire. – Bien, je vais répondre à l'un et à l'autre. Le COSIVE centralise 6 ou 7 associations qui ont toutes des actions à visée humanitaire et effectivement à l'étranger dans des pays frappés par bien des maux et dont les habitants connaissent des difficultés. Il s'agit d'associations locales qui ont pignon sur rue depuis des années, qu'il s'agisse de Mennecy Echanges BONI ou d'autres. Quand on fréquente la vie locale et qu'on s'y insère au fur et à mesure, tout le monde sait qu'il n'y a aucun enrichissement. Il ne s'agit pas là d'une multinationale de l'humanitaire pour laquelle on ne sait pas où les dons et les fonds récoltés peuvent partir. Ceci pour tranquilliser les uns et les autres sur la destination finale des fonds. Par ailleurs, on peut toujours se demander s'il est judicieux, alors qu'on a des difficultés en France, en Essonne, dans le Val d'Essonne, à Mennecy, au sein de tel quartier de Mennecy, d'accorder une subvention qui va pour une cause à l'extérieur. C'est une question de conviction intime de chacun d'entre nous. Au-delà de cet aspect de conviction, nous n'accordons pas une subvention qui a pour objet d'aller à une association qui la reverserait immédiatement à telle ou telle action au Mali, au Guatemala ou ailleurs. Nous accordons une subvention pour permettre l'organisation d'une journée par l'ensemble de ces associations. Une journée qui regroupe des spectacles à destination des enfants de la commune, des actions de sensibilisation, de présentation, des intervenants qui viennent expliquer les cultures de ces pays-là. Nous subventionnons l'organisation de la manifestation sur la commune elle-même. Cette manifestation est à destination des Menneçois, des habitants de notre bassin de vie, qui sont libres de donner, d'acheter ou pas. Si nous n'amenions pas cette subvention, cette journée ne pourrait probablement pas se tenir. Elle se tient chaque année dans des communes différentes de notre bassin de vie. Cette année, elle se tiendra à Mennecy et c'est pourquoi nous apportons une subvention. Si elle s'était tenue à Ballancourt comme l'an passé ou à la Ferté-Alais comme il y a deux ans, nous n'aurions pas proposé d'allouer une subvention. Nous le faisons parce qu'il s'agit de l'organisation d'une manifestation sur la commune. Elle profitera dans un premier temps aux habitants de la commune et dans un deuxième temps elle permettra à ces associations qui font un travail exceptionnel dans des conditions très difficiles (notamment pour Mennecy BONI) de récolter des fonds. Je pense avoir été complet sur ce sujet. Chacun votera en son âme et conscience.

Mme PIOFFET. – Je vous remercie Monsieur Le Maire. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	30	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
CONTRE	2	Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

VI. PERISCOLAIRE/RESTAURATION/SCOLAIRE

Rapporteur : Sylvie PERUZZO

17. Actualisation du règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs maternel et primaire

J. JUDITH et Les Myrtilles

Mme PERUZZO. – Mesdames, Messieurs bonsoir. Il s'agit de voter sur l'actualisation du règlement des ALSH maternel et primaire J. Judith et Les Myrtilles portant sur une réduction des délais d'inscription pour les vacances scolaires qui passent à 15 jours du premier jour des vacances ; l'autorisation d'inscription des maternelles en ½ journée, ce que nous faisons déjà mais ce n'était pas formulé dans le règlement ; la suppression de l'obligation d'inscription sur 2 journées consécutives. Il s'agit d'un réajustement. Par ailleurs, avec la réforme scolaire qui entrera en vigueur le 2 septembre, nous serons certainement obligés de modifier à nouveau le règlement des ALSH. Je vous demande d'approuver le règlement.

Mme PERUZZO. – Y a-t-il des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

VII. PETITE ENFANCE

Rapporteur : Carina COELHO

18. Actualisation du règlement de fonctionnement des établissements de la Petite Enfance

Mme COELHO. – Bonsoir à tous. Je vous présente le règlement de fonctionnement des établissements de la Petite Enfance. Il s'agit de l'actualiser compte tenu des modifications techniques demandées par la CAF, des nouvelles organisations administratives, médicales et réglementaires. Enfin, la fixation d'un déplaçonnement de la tarification qui était applicable. Le règlement est annexé.

Mme COELHO. – Y a-t-il des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

19. Signature d'une convention de partenariat entre la BNP et la Commune de Mennecey – Soutien à la Politique Familiale

Mme COELHO. – Cette convention avait déjà été approuvée par délibération du 20 décembre 2013, mais la BNP a fait quelques modifications. Elle nous propose pour les nouveaux nés de 0 à 1 an d'offrir 15 € pour toute ouverture de compte et d'offrir une peluche. Vous avez la convention en annexe.

Mme COELHO. – Y a-t-il des questions ?

M. RICHOMME. – Pour rappel, nous avons actuellement trois partenariats : le CIC, la Caisse d'Epargne et la BNP ?

Monsieur le Maire. – De mémoire, nous n'en avons plus que deux puisque la Caisse d'Epargne n'a pas renouvelé. Nous sommes en négociation avec elle, pour lui proposer de renouveler si elle le souhaite. C'est une proposition qui est faite aux parents. Chacun est libre de le faire. Plus nous aurons de banques qui s'inscrivent dans le dispositif mieux ce sera. Rien n'est imposé, cela ouvre des possibilités.

Mme COELHO. – Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

VIII. PERSONNEL

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

20. Maintien du Paritarisme au sein du Comité Technique Paritaire/Comité Hygiène et Sécurité de la mairie de Mennecy

Monsieur le Maire. – Il s'agit de vous proposer de maintenir le paritarisme au sein du CTP et du CHSCT de la mairie de Mennecy. A compter des renouvellements des représentants des syndicats et donc du personnel à l'automne, ce ne sera plus obligatoire. Jusqu'à présent, il s'agissait de structures paritaires composées pour moitié d'élus et pour moitié de représentants du personnel. Nous devons délibérer pour savoir si nous maintenons ce paritarisme, ou si nous ne gardons plus que des représentants du personnel. Il a paru souhaitable, aussi bien aux représentants des élus que du personnel, de garder ce paritarisme. Cela évitera d'avoir un Comité vide de sens et sans échanges.

Monsieur le Maire. – Y a-t-il des questions ? Non. Je passe au vote.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

21. Conditions de mise à disposition de véhicules municipaux aux agents municipaux

Monsieur le Maire. – Conformément à la loi du 11 octobre 2013, relative à la transparence de la vie publique il faut préciser les conditions de mise à disposition de véhicules municipaux aux agents municipaux et d'autoriser dans ces conditions le remisage à domicile à un certain nombre d'agents dont la liste est donnée en annexe.

Monsieur le Maire. – Y'a-t-il des questions ? M. RICHOMME.

M. RICHOMME. – Je suis intervenu en Commission auprès de M. GARRO et du Directeur Général des Services Municipaux concernant cette délibération. Nous avons ici le nombre de véhicules qui sont attribués à des agents. Monsieur le Directeur Général des Services Municipaux pourra-t-il me transmettre le nombre de véhicules de la flotte municipale ?

Monsieur Le Maire. – Le Directeur Général des Services a pris note de votre demande. Je passe aux voix.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSENT	1	Thierry GUEZO

22. Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire. – Cette mise à jour consiste à supprimer du tableau des effectifs 17 postes qui ne sont pas occupés à ce jour. Y a-t-il des questions ? Non. Je passe au poste.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à l'Unanimité**

POUR	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	1	Thierry GUEZO

23. Création d'un poste d'agent de maîtrise territorial à temps complet

Monsieur le Maire. – Il s'agit de création de postes concernant des agents qui ont tous réussi des concours ou examens professionnels. Il convient de pouvoir les nommer. Sans la création de ces postes, il est impossible de les nommer.

Monsieur le Maire. – Y a-t-il des demandes spécifiques sur l'une de ces 5 délibérations ? Non. Je mets aux voix.

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSENT	1	Thierry GUEZO

24. Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSENT	1	Thierry GUEZO

25. Création d'un poste de Brigadier de Police Municipale

**Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité**

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSENT	1	Thierry GUEZO

26. Création de 3 postes d'adjoint administratif principal

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSENT	1	Thierry GUEZO

27. Création de 7 postes d'auxiliaires de puériculture principale de 2^{ème} classe

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
Adopté à la Majorité

POUR	28	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Sylvie PERUZZO, Xavier DUGOIN (PVR), Jouda PRAT (PVR), Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO-VALENTE, Jean FERET (PVR), Astrid BALSSA, Gilles BRANSON, Marie-José PERRET (PVR), Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE, Serge RAYNEL (PVR), Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD (PVR), Christine COLLET, Julien SCHENARDI, Valérie GIRARD
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Annette GILLES, Jean Stéphane MARTIN, Dora DELAPORTE
ABSENT	1	Thierry GUEZO

Monsieur le Maire. – Mes Chers Collègues, je vous remercie et vous souhaite de bonnes vacances pour ceux que je ne reverrai pas. Rendez-vous en septembre.

La séance est levée à 19h15



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennechy